

# Rapport annuel 2015

## Protéger le climat.

## Promouvoir les PME.



L'année 2015 restera dans les annales : elle a été la plus chaude depuis le début de l'enregistrement des températures. En Suisse aussi, le climat a été chaud et sec de l'été à la fin de l'automne. Les rivières et les lacs ont souffert du manque d'eau, tout comme l'agriculture. Citons également la période de Noël sans neige, avec des températures printanières. Photographie : ski de fond dans le Val Blenio le 27 décembre. La hausse mondiale des températures a été présente dans tous les esprits en 2015.

# Les mesures portent leurs fruits

Il y a deux ans, la Fondation Suisse pour le Climat a restructuré ses activités de soutien. Les mesures introduites à l'époque ont déployé leurs effets en 2015. Du point de vue des recettes et des projets soutenus, l'année a été couronnée de succès.

Les discussions en relation avec la 21<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur le climat à Paris ont attiré en 2015 l'attention du public sur le réchauffement climatique. Lors de cette Conférence, les 195 États membres ont adopté un accord sur le climat prévoyant une limitation du réchauffement climatique mondial à nettement moins de 2 degrés, voire 1,5 degré dans la mesure du possible. En Suisse aussi, les discussions se sont poursuivies sur la transition énergétique, pour laquelle l'année 2016 sera décisive. La Fondation Suisse pour le Climat est l'un des nombreux acteurs dont le travail contribue à ce thème d'importance mondiale.

Les instruments de promotion de l'efficacité énergétique proposés en Suisse aux niveaux étatique et d'utilité publique ne cessent de se diversifier. La Fondation Suisse pour le Climat vient compléter ces différentes offres. Nous soutenons spécifiquement les petites et moyennes entreprises (PME) et sommes très efficaces grâce à une organisation calquée sur le secteur privé.

Financièrement, l'année nous a été favorable. Grâce à des recettes de 2,85 millions de francs, nous sommes parvenus à mettre en place une réserve de fluctuation d'environ un million de francs. Une telle réserve est essentielle, car nos recettes fluctuent d'une année à l'autre étant donné qu'elles dépendent essentiellement du remboursement net de la taxe d'incitation sur le CO<sub>2</sub>. Or ces dernières sont redéfinies une fois par an par la Confédération. En 2014, nous avons ajusté et concentré notre stratégie de promotion suite à la forte baisse de 2013. Un an plus tard, ces mesures ont porté leurs fruits. Parallèlement, le remboursement et les nouvelles entreprises partenaires ont fait augmenter les recettes.

La demande de contributions aux projets d'innovation a légèrement reculé en 2015, en raison notamment du nombre accru d'offres de soutien. Il s'agit là d'une évolution positive et nous constatons par ailleurs que plusieurs sociétés auxquelles nous avons apporté une aide initiale à leurs débuts reçoivent désormais un soutien complémentaire provenant d'autres sources. Les différentes offres se complètent ainsi et notre prestation initiale continue de fructifier.

Notre soutien aux projets d'efficacité montre également que nous sommes sur le bon chemin. Dans ce domaine, nous avons constaté une augmentation des demandes de soutien pour des mesures standard telles que l'isolation thermique ou des isolations de toitures. Grâce à des outils relativement simples – dont notamment le remboursement de la moitié de la contribution pour les entreprises bénéficiant des conseils de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et de l'Agence Cleantech Suisse (act) – nous touchons un grand nombre de PME motivées désireuses de faire quelque chose pour le climat.

Mais nous avons aussi été forcés de constater que la motivation était parfois bien supérieure aux possibilités d'engagement effectives. Plusieurs projets ont été ajournés pour des raisons économiques dues à la vigueur du franc et la faiblesse des cours du pétrole. L'hôtellerie a été particulièrement affectée sur ce plan. Ainsi les investissements dans l'efficacité énergétique n'étaient-ils momentanément pas possibles, même avec le soutien de la Fondation Suisse pour le Climat.

Nous avons été heureux d'accueillir deux nouvelles entreprises partenaires, à savoir RobecoSAM et Julius Baer. Nous leur souhaitons ici la bienvenue et restons naturellement ouverts à tout partenaire potentiel.

2014 était l'année de la restructuration, 2015 celle de la consolidation. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les participants pour leur engagement sans faille et pour leur solidarité envers la Fondation Suisse pour le Climat. Il n'a jamais été aussi important de protéger le climat, pour un avenir digne d'être vécu, pour notre économie et donc pour nous tous.



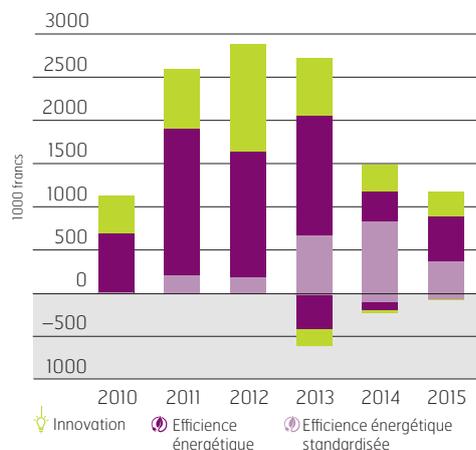
**Gabriele Burn**  
Présidente du Conseil  
de fondations



**Vincent Eckert**  
Directeur

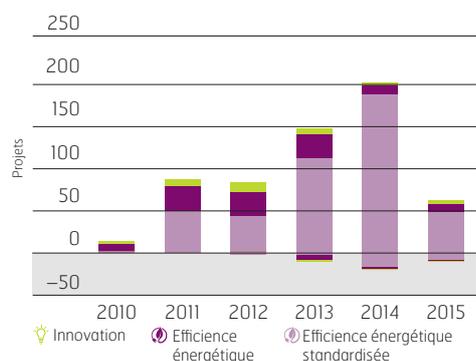
# Projets soutenus en 2015

## Soutien de projets en milliers de francs



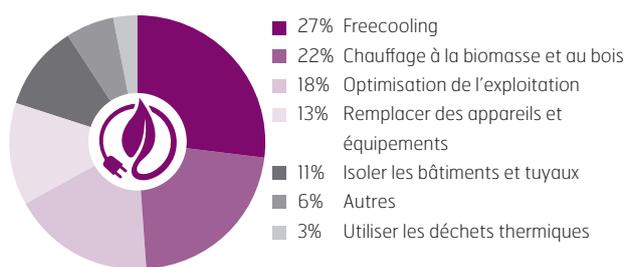
En 2015, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu au total 263 PME en Suisse et au Liechtenstein pour un montant de 1,5 million de francs. Cette somme se compose de la promotion de projets (1,2 million de francs) ainsi que du soutien aux conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (300 000 francs). Le montant alloué est inférieur aux années précédentes et reflète l'adoption de limitations du cadre de soutien, qui ont déployé tous leurs effets en 2015 après leur introduction en 2014. Le montant négatif correspond aux projets qui n'ont pas été exécutés. Les réserves correspondantes sont à nouveau disponibles pour d'autres projets.

## Nombre de projets soutenus



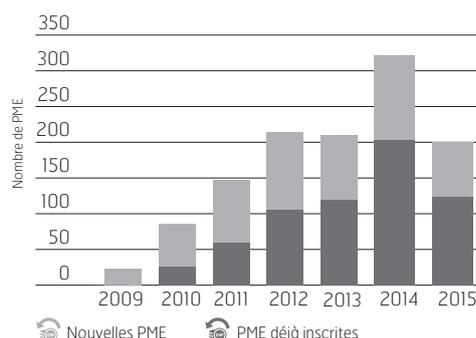
En 2015, le nombre de projets soutenus a nettement reculé par rapport à 2014. Outre 201 soutiens à des conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique, 62 projets individuels ont bénéficié d'un soutien. Ce nombre comprend cinq projets d'innovation et 57 projets d'efficacité énergétique. À cet égard, les projets standardisés liés à l'efficacité énergétique constituent donc la plus grande partie des projets soutenus et confirment l'efficacité de cette solution.

## Mesures d'efficacité énergétique par catégorie



Il ressort de la vue d'ensemble des subsides accordés en 2015 pour renforcer l'efficacité énergétique au sein de PME que la plupart des fonds de soutien ont été alloués aux domaines de l'utilisation des rejets thermiques, de l'isolation des bâtiments et conduites et du remplacement des appareils. De surcroît, les solutions individuelles innovantes, notamment dans le domaine des véhicules électriques, représentent une partie de plus en plus importante des mesures d'efficacité, qui tombent dans la catégorie « autres ».

## Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficacité énergétique



La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge jusqu'à 50% de la contribution annuelle pour les entreprises qui concluent une convention d'objectifs volontaire visant l'amélioration de l'efficacité énergétique avec l'AEnEC ou avec l'act. En 2015, ces soutiens ont été ramenés à leur niveau de 2013, car les PME ne sont désormais soutenues financièrement que pendant les trois premières années de la convention d'objectifs.

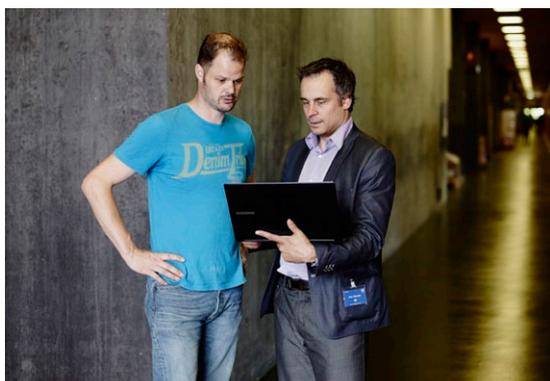
# Innovation

L'esprit d'innovation pour apporter des changements en faveur du climat est très développé en Suisse. En 2015, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu de nombreux projets d'innovation passionnants.



## FLUIDSOLIDS : PLASTIQUE À BASE DE FIBRES NATURELLES

Une PME zurichoise a trouvé une alternative au plastique traditionnel en développant une matière synthétique à base de fibres naturelles. « FluidSolids » est fabriqué principalement avec des déchets de l'agriculture et des liants naturels. Le produit fini est sans odeur et stable. Jusqu'ici, il a permis de fabriquer des chaises, des mannequins de vitrine et des cintres. La Fondation Suisse pour le Climat a attribué 64 000 francs pour son développement.



## WATTELSE : LOGICIEL D'UTILISATION EFFICIENTE DE L'ÉNERGIE

Le chauffage, le refroidissement et l'aération sont les plus gros consommateurs d'énergie au sein des immeubles. Une harmonisation optimale de ces facteurs permet d'importantes économies d'énergie. Les logiciels de l'entreprise Wattelse de Baar permettent d'analyser en permanence l'automatisation des grands bâtiments, tels que des complexes de bureaux, des hôpitaux, des hôtels et des centres commerciaux, afin d'identifier les pertes en termes d'énergie et de confort. La Fondation a soutenu le développement à hauteur de 29 000 francs.



## CHARBON VÉGÉTAL : RÉTENTION DU CO<sub>2</sub> À LONG TERME

En 2015, la Fondation a soutenu de nouveaux projets et continué de soutenir des projets existants dans le domaine du charbon végétal. Dans ce domaine, l'élagage des arbres et des haies est carbonisé dans des installations spéciales. Une grande partie du carbone que les plantes ont filtré de l'air sous forme de CO<sub>2</sub> au cours de leur croissance reste concentrée dans le charbon pendant une longue durée. En l'enterrant, on peut améliorer nettement la fertilité des terres cultivées. La Fondation a soutenu une extension de projet correspondante de l'entreprise Kaskad de Bâle et un nouveau projet de l'entreprise Carboforce Sàrl en Suisse romande, mettant ainsi l'accent sur ce thème d'avenir.

## Efficacité

En ce qui concerne les projets d'efficacité, les réformes réglementaires adoptées en 2014 ont entraîné une transition d'un petit nombre de gros projets à un nombre supérieur de projets d'ampleur moindre.



### **ECCO-JÄGER : NOUVELLE INSTALLATION FRIGORIFIQUE AVEC UTILISATION DES REJETS DE CHALEUR**

ecco-jäger Früchte + Gemüse AG, dont le siège est à Bad Ragaz, est présente depuis 80 ans dans le secteur de la distribution alimentaire. En 2015, elle a remplacé son installation frigorifique par un système plus efficace et peut désormais utiliser les rejets thermiques à des fins de chauffage et de production d'eau chaude. Elle dispose en outre d'une serre dans laquelle les légumes et les herbes sont cultivés en milieu hydroponique (hors-sol). L'étage inférieur accueille un élevage de poissons (cichlidés) en aquaculture. L'eau riche en éléments nutritifs sert à irriguer la serre. Economie annuelle : 680 MWh  
Contribution de la Fondation : 68 000 francs



### **KUNSTSTOFF-PACKUNGEN AG : ASSAINISSEMENT COMPLET DE TOITURES**

Kunststoff-Packungen AG compte parmi les principaux fabricants d'emballages pour les secteurs de la pharmaceutique, de l'alimentation et des cosmétiques. La stabilité des conditions ambiantes est très importante lors de la production, c'est pourquoi la toiture à redans partiels d'une salle de production a dû être réparée. Le vitrage simple et la toiture en Eternit mal isolée ont été remplacés par des éléments en polycarbonate efficaces et par une isolation plus épaisse. De plus, l'entreprise a été soutenue en 2015 dans le cadre de trois projets de renouvellement des machines. Economie annuelle : 350 t CO<sub>2</sub>  
Contribution de la Fondation : 106 000 francs

## Conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique pour PME

La Confédération offre aux PME la possibilité d'obtenir un conseil professionnel et indépendant en matière d'efficacité énergétique de la part de deux agences à but non lucratif. Cette offre intensivement utilisée débouche sur la conclusion d'une convention d'objectif sur dix ans. Les entreprises versent une contribution annuelle au titre des conseils prodigués par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou par l'Agence Cleantech Suisse (act). La Fondation prend en charge 50% de cette contribution, à hauteur de 2000 francs

au maximum, pendant les trois années suivant la conclusion d'une convention d'objectifs volontaire.

Au total, les entreprises soutenues par la Fondation ont largement dépassé leurs objectifs depuis l'introduction du programme, aussi bien en matière d'intensité du CO<sub>2</sub> que d'efficacité énergétique. Il s'agit là sans aucun doute d'un franc succès.

# Rapport financier 2015

Bilan	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2015
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 900 237</b>	<b>4 232 084</b>	<b>5 280 675</b>
Fonds de roulement	3 476 554	3 476 554	4 525 117
Créances	9 755	5 530	5 558
Actif immobilisé (dépôts à terme à la valeur nominale)	–	750 000	750 000
<b>Total du passif</b>	<b>4 900 237</b>	<b>4 232 084</b>	<b>5 280 675</b>
Capitaux étrangers à court terme	3 923 779	3 129 348	2 786 535
Compte de régularisation passif	76 167	112 001	112 365
Provisions pour subsides accordés (non standardisé)	3 197 133	2 489 590	2 322 865
Provisions pour subsides accordés (standardisé)	650 479	527 757	351 305
Capital de l'organisation	976 458	1 102 736	2 494 139
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour subsides futurs)	266 458	392 737	1 784 139
Capital lié (pour la liquidation de la Fondation à partir de 2020)	600 000	600 000	600 000
Résultat annuel (après allocation aux fonds libres)	0	0	0
<b>Compte de résultat – du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Revenu de la Fondation</b>	<b>861 852</b>	<b>2 296 045</b>	<b>2 886 903</b>
Dons des entreprises partenaires	861 852	1 971 646	2 886 903
Dons (autres)	0	30 000	0
<b>Charges</b>	<b>–2 674 064</b>	<b>–2 180 134</b>	<b>–1 503 229</b>
Charges directes de projets	–2 417 945	–1 662 175	–1 301 962
Soutien de projets (dons)	–2 035 500	–643 020	–797 700
Soutien de projets standardisés (dons)	–667 195	–832 084	–378 030
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (dons)	–307 517	–481 470	–297 162
Renonciation au soutien de projets	578 420	140 500	100 250
Renonciation au soutien de projets standardisés	13 847	153 899	70 680
Charges administratives	–256 120	–223 560	–201 267
Résultat intermédiaire	19 036	10 368	7 729
Résultat financier	19 036	10 368	7 729
Résultat intermédiaire	–1 793 176	126 278	1 391 403
Allocations	–1 793 176	126 278	1 391 403
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs)	–1 193 176	126 278	1 391 403
Allocation au capital lié pour la liquidation après 2020	–600 000	0	0
<b>Résultat annuel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Tableau des flux de fonds</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
<b>Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles</b>	<b>–1 482 623</b>	<b>–674 295</b>	<b>1 040 834</b>
Résultat annuel avant résultat du fonds	–1 812 212	115 911	1 383 674
Diminution / augmentation des créances	277 125	4 225	–27
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	66 667	35 834	364
Diminution / augmentation des provisions pour projets	–14 203	–830 265	–343 177
<b>Total des flux de fonds issus des activités d'investissement</b>	<b>1 000 000</b>	<b>–750 000</b>	<b>0</b>
<b>Total des flux de fonds issus des activités de financement</b>	<b>19 036</b>	<b>10 368</b>	<b>7 729</b>
<b>Total de la variation des liquidités</b>	<b>–463 586</b>	<b>–1 413 928</b>	<b>1 048 563</b>
<b>Liquidités au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>5 354 068</b>	<b>4 890 482</b>	<b>3 476 554</b>
<b>Liquidités au 31 décembre</b>	<b>4 890 482</b>	<b>3 476 554</b>	<b>4 525 117</b>
<b>Total de la variation des liquidités</b>	<b>–463 586</b>	<b>–1 413 928</b>	<b>1 048 563</b>

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels : les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat : de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net des taxes d'incitation sur le CO<sub>2</sub> des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. L'objectif consiste à dépenser le capital de la Fondation d'ici à fin 2022. Evaluation des risques : le Conseil de fondation a procédé à une analyse des risques à l'occasion d'une réunion en date du 30 octobre 2015. Les résultats sont pris en compte dans les comptes annuels.

# Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

## Le Conseil de fondation (état au 31.12.2015)

### Présidente

Gabriele Burn, Raiffeisen Suisse

### Vice-président

Marc Schmidli, PricewaterhouseCoopers

### Membre

Christian Schilz, Banque Vontobel SA  
Christoph Butz, Pictet & Cie  
Jan Poser, Banque J. Safra Sarasin SA  
Martin Kaleja, Allianz Suisse  
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances  
Regula Schenkel, AXA Winterthur  
Rolf Krummenacher, Swiss Re Management Ltd  
Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG

### Direction

Vincent Eckert, Directeur,  
Swiss Re Management Ltd

### Autorisation de signature

La présidente ou, en son absence, le vice-président conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou de la direction possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le Conseil de fondation peut arrêter d'autres règles relatives à la signature au titre des activités opérationnelles.

### Organe de révision

OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

## Le Conseil consultatif (état au 31.12.2012)

### Présidente du Conseil facultatif

Ursula Finsterwald, LGT Financial Services AG

### Membre

Agnes Neher, Safra Sarasin SA  
Benjamin Huber, AXA Winterthur  
Carlo Casty, PartnerRe  
Christophe Bergère, Pictet & Cie  
Dorothea Essig, XL Assurances Suisse SA  
Ladina Caduff, Raiffeisen Suisse  
Marc Capeder, Allianz Suisse  
Marit Kruthoff, Swisscanto Asset Management SA  
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland SA  
Mirjam Zweifel, Banque cantonale de Glaris  
Natalie Ernst, Banque Vontobel SA  
Nico Kauf, New Re  
René Herren, Man Investments SA  
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Suisse  
Stephan Hirschi, PricewaterhouseCoopers  
Sven Braden, LIFE Klimastiftung Liechtenstein  
Terezia Striffler, SAP (Suisse) SA  
Thomas Grädel, Banque Alternative Suisse SA  
Tobias Caluori, Sanitas Assurance Maladie  
Vincent Eckert, Compagnie Suisse de Réassurances SA  
Yulia Bolotina, Julius Baer

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Événements importants survenus après la date du bilan : aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Nombre de collaborateurs : la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens : Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25%) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que : des locaux de réunion, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

**Protéger le  
climat. Promou-  
voir les PME.  
Un avenir meilleur.  
Pour nous tous.**

**Impressum**

**Rédaction**

Denise Schmid Communications, Zurich

**Graphisme / mise en page**

Andreas Preis, Swiss Re

Swiss Re Corporate Real Estate & Logistics/  
Media Production, Zurich

**Photo**

Keystone (couverture)

Fondation Suisse pour le Climat

Case postale 2832

8022 Zurich

info@klimastiftung.ch

www.fondation-climat.ch



**Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat**

